



Coordination Syndicale
Départementale
des Services publics

07
la
cg**t**
Ardèche

**AVEC LES AGENTS DES BIBLIOTHÈQUES
ET LEURS SYNDICATS :**

NON À L'IMPASSE CULTURELLE !

Depuis le 9 août, la loi impose le pass sanitaire à l'entrée des bibliothèques : service public d'accès à la culture et à l'information, et son contrôle par le personnel. Les bibliothécaires sont contraints d'interdire l'accès aux personnes sans pass. Contrôler l'accès à l'information ne peut faire partie des missions de la bibliothèque publique.

Cette loi qui engendre une inégalité d'accès aux services publics fait peser la responsabilité du contrôle sur les salariés et va à l'encontre des missions et valeurs portées par le manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique.

A l'appel de la Coordination Départementale Syndicale CGT de l'Ardèche et soutenue par le syndicat CGT du Sud Ardèche, les agents travaillant dans les bibliothèques publiques sont appelés à se mettre en grève à partir du mercredi 8 septembre 2021, pour défendre l'égalité d'accès aux services publics et pour contester l'obligation d'effectuer les contrôles du Pass sanitaire et demander un retour de la jauge à 49 personnes.

La Charte du droit fondamental des citoyens à accéder à l'information et aux savoirs par les bibliothèques stipule pourtant que « Les bibliothèques sont des institutions publiques qui garantissent aux citoyens un libre accès aux savoirs et à l'information [...] Les bibliothèques servent l'ensemble de la population sans considération d'âge, d'apparence physique, d'ethnie, de nation, de race, de religion, d'état de santé, d'identité ou d'orientation sexuelle, de situation de grossesse ou de situation de famille, de handicap, de patronyme, de sexe, d'activité syndicale, de caractéristique génétique, de mœurs, d'opinion politique, d'origine, de niveau scolaire ou de diplômes. »

Ce sont ces principes, également formulés dans le Code de déontologie des bibliothécaires, qui constituent le socle éthique sur lequel s'appuie toute la profession. Assigner le personnel des médiathèques à une tâche de contrôle et de filtrage des usagers est un reniement de ses valeurs, alors même que celles-ci sont en tous points conformes à l'esprit de la République.

La CGT affirme son soutien aux revendications des bibliothécaires d'ores et déjà mobilisés et appelle à l'élargissement de la lutte pour obtenir satisfaction sur l'ensemble des revendications :

- **Non au passe sanitaire (pour les usager.e.s et les agent.e.s) qui exclut et sanctionne,**
- **Des mesures de protection pour tous les agent.e.s face aux agressions et aux risques psychosociaux,**
- **Retour de la jauge proportionnelle à la surface des équipements,**
- **Respect du statut et des missions,**
- **Pas de sanctions concernant le passe sanitaire (pour les contrôlé.e.s et les contrôleur.se s) !**